

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE ST. JEAN.

EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture de St. Jean aura lieu dans la ville de St. Jean, jeudi le vingt-sixième jour de septembre prochain.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
EUG. ARHAMBEAULT.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE GASPE NO. 2.

EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture du comté de Gaspé No. 2, pour les espèces chevaline, bovine, ovine, les produits du sol et de la laiterie,

aura lieu au Bassin de Gaspé le deuxième mardi d'octobre prochain. Par ordre,

Le secrétaire de la société,
JOSEPH EDEN.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE TÉMISCOUATA.

EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture de Témiscouata aura lieu au village de Trois Pistoles, mardi le premier octobre prochain.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
DR. A. GAUVREAU.

PARTIE NON-OFFICIELLE.**LE PROCHAIN VOLUME DE LA REVUE AGRICOLE.**

N terminant le sixième volume de la "Revue Agricole," nous retrouvons toute la liberté d'action que les quatre dernières années de notre vie parlementaire nous avait enlevée, et nous nous préparons à recommencer la rédaction de notre journal avec une nouvelle énergie. Le passé a été assez fertile en grands résultats pour que nous puissions tout espérer de l'avenir. Le journalisme agricole depuis dix ans a déterminé sa large part de progrès en éclairant l'opinion publique sur les importantes questions résolues depuis, et nous avons l'entière confiance, qu'armé de ce puissant levier, nous pourrons culbuter bien des obstacles, bien des montagnes qui sont aujourd'hui sur la voie du progrès agricole.

L'avenir du journalisme agricole en Canada promet des succès plus grands encore que ceux qui ont été obtenus jusqu'ici. La population chaque jour plus instruite, plus éclairée comprend mieux l'importance d'un organe sérieux de ses besoins et de ses intérêts. En dehors des questions de politique sur lesquelles il est si difficile de s'entendre, se trouvent les questions purement agricoles non moins importantes au point de vue de la production et de la prospérité du pays. Développer les ressources du sol, n'est-ce pas répandre partout la richesse et l'aisance? N'est-ce pas fournir au trésor de l'état un revenu plus considérable? Réaliser l'amélioration générale de l'agriculture du pays, c'est donc réaliser en même l'augmentation de la richesse publique et privée.

Pour cela nous avons toujours maintenu qu'il fallait d'abord fournir à nos jeunes

hommes un enseignement agricole capable de les éclairer sur tous les détails de la culture du sol, de l'amélioration du bétail. Les deux écoles spéciales d'agriculture de Ste. Anne et de l'Assomption, le cours d'agriculture de l'Université McGill et le cours d'art vétérinaire donné à Montréal sous le patronage de la chambre d'agriculture, sont autant de puissants moyens d'instruction offerts à la jeunesse intelligente et progressive des campagnes. Chaque année \$4,000 sont ainsi consacrés à l'enseignement agricole et nos jeunes agriculteurs ne peuvent plus avoir d'excuse pour ignorer la théorie ou la pratique de leur art.

Les sociétés d'agriculture de comté n'ont pas été moins empressées à adopter dans leurs concours les meilleurs moyens de répandre la connaissance des pratiques reconnues les meilleures, soit dans la culture des plantes, soit dans l'éducation du bétail. Nous les avons vu en grand nombre importer d'Europe, des États-Unis et du Haut-Canada, des étalons de choix de toutes les espèces, favoriser la culture des plantes sarclées et fourragères, aussi bien que l'exploitation intelligente des domaines, en offrant des prix considérables pour les récoltes sur pied.

Aussi quelle différence entre la culture et le bétail du Bas-Canada aujourd'hui comparés à la culture et au bétail tels qu'ils étaient il y a dix ans. Les prairies ont plus que doublé en étendue et en production; les pâturages sont couverts de trèfle et d'herbages, tandis que les animaux ont doublé en poids et en produits. Ces résultats sont dus à l'intelligence des sociétés d'agriculture et à la direction que le journalisme agricole a imprimée à leurs efforts.